DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LATOUR

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal : 7
Présents : 6

Qui ont pris part à la délibération : 6

Date de la convocation : 08/06/2020

Séance du 12 juin 2020

DCM N°2020-13

L'an deux mille vingt et le douze juin à neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Latour, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Berton Philippe, maire de Latour.

Présents : M. BELVISO; P. BERTON ; C. CABANAC; C.KUBALA; H.J.ROESING ; G.THIBAUD

Absent: P. MORACCHINI

G. THIBAUD a été nommé secrétaire.

Début de séance 9h45

Mr le maire ouvre la séance en informant le conseil d'une prochaine réunion des membres délégués à la Communauté de Communes le 16/07

Il informe aussi de la possibilité donnée aux autres conseillers municipaux de participer à des commissions de travaux de la Com Com à titre volontaire.

Le tableau des indemnités des adjoints est approuvé suite aux décisions prises lors du précédent conseil

Les différentes délégations aux commissions seront rédigées par la nouvelle secrétaire mercredi prochain

Le nombre de représentants demandés par le SIVOM étant de 4, P.BERTON et C.KUBALA ont été confirmés comme titulaires. Deux suppléants ont été désignés : G.THIBAUD et HJ.ROESING

Concernant le CCAS et la commission des impôts, des personnes ne faisant pas partie du CM sont amenées à participer à ces commissions. Une affiche sera apposée devant la mairie pendant un mois pour informer les villageois intéressés de se porter volontaires. Une annonce dans ce sens sera envoyée par mail ou par courrier.

Il ressort de l'examen des **comptes administratifs de 2019 et du budget primitif pour 2020** que certains postes pèsent assez lourd sur le budget communal :

• Frais concernant la défense incendie

- Frais d'entretien des espaces verts (2400€ pour 2019)
- Frais afférents aux communications téléphoniques : le contrat passé avec Orange n'inclut pas les appels passés vers des téléphones portables, ce qui alourdit considérablement les factures.

Une proposition est envisagée pour modifier le contrat avec Orange : Une offre est actuellement proposée par Orange qui inclut les communications depuis un poste fixe vers des fixes et portables, + internet + un téléphone portable à disposition , pour 33/mois pendant 1 an et 43? après)

Le budget primitif doit, en année normale être voté avant avril, mais compte tenu des particularités de l'année 2020 (année électorale, crise sanitaire), le vote est possible jusqu'en juillet de cette année. En conséquence, il est décidé de reporter l'approbation de ce budget à une date ultérieure, de façon à se laisser le temps pour le comprendre et le modifier éventuellement

Une réunion avec Mme GIRAUDOT est vivement souhaitée par tous les membres du conseil pour expliquer en détail les comptes de la commune.

Concernant le régime des taxes sur les ordures ménagères, il est décidé de contacter les communes voisines pour harmoniser les modes de calcul.

Concernant les prestations d'entretien des espaces verts de Mr. DEJEAN, il est décidé de changer son mode de facturation : actuellement, chaque fois qu'il intervient, il dépose en mairie un devis sans explication du type de travaux effectués. Il lui sera signifié dorénavant, de fournir le détail de ses prestations sur les devis présentés, de façon à faire le point avec lui sur les priorités et le type d'entretien souhaité, avec la possibilité de pratiquer une gestion plus différenciée des espaces verts, (tonte limitée des espaces non fréquentés, semis de plantes mellifères à la place de gazons...).

Concernant l'enregistrement des comptes et leur archivage, il sera demandé dorénavant de joindre les factures aux bordereaux correspondants en les agrafant de façon à centraliser les pièces comptables.

Mr J. PICART est chargé du gardiennage du cimetière et de l'ouverture et de la préparation de l'église lors des cérémonies sur la commune. Compte tenu des problèmes récurrents de dégradations dues à l'humidité dans l'église qui est toujours fermée, il est envisagé de demander à Mr PICART d'aérer l'église de façon plus régulière.

Secrétariat: Mme Delphine PICQ est venue à l'essai 2 mercredis de suite (les 3 et 10/06) à la mairie pour assurer le secrétariat de la mairie. Elle n'a pas de formation spécifique au secrétariat de mairie mais travaille actuellement sur la commune de Goyrans, ou elle assure des tâches administratives. Elle est familiarisée avec le logiciel d'enregistrement Berger Levreau et est très motivée pour travailler avec l'équipe de Latour en se formant parallèlement à la maîtrise des outils logiciels.

La mairie va lui faire un contrat à durée déterminée de droit public de 8 heures par semaine jusqu'à fin août, date à laquelle elle cessera son travail à Goyrans.

Son contrat sera signé mercredi 17/06 selon une formule simplifiée et sur la base du même échelon auquel elle est référencée actuellement (adjoint administratif de 2^{ème} échelon)

Si les conditions sont réunies de part et d'autre, à partir de septembre, il lui sera proposé de travailler comme secrétaire de mairie « stagiaire » pendant un an et de se former, pour prétendre pouvoir être titularisée à partir de septembre 2021

En attendant, la permanence à la mairie reste fixée le lundi de 14 à 18 heures, ou sur rendez vous le lundi matin.

Les mercredi, la secrétaire sera présente en mairie de 9 heures à 18 heures, pour assurer le secrétariat

Concernant le réseau informatique de la mairie, sa maintenance est assurée par Mr JOSSE qui est venu contrôler l'état du matériel suite au constat de coupures régulières sur les postes de la mairie.

Il nous a conseillé de faire des sauvegardes régulières sur un disque dur externe (existant), de s'équiper d'un onduleur (pour éviter les chutes de tension sur le réseau électrique), et d'augmenter le débit entrant en s'équipant d'une clé 3 ou 4G.

Des devis seront demandés rapidement pour ces différents matériels

Il a été aussi demandé de faire appel à Mr BELVISO Nicolas pour faire un diagnostic de l'ensemble du matériel informatique de la mairie. Un rendez vous sera fixé avec lui dans la semaine

Compte tenu des problèmes de connexion rencontrés par tous les utilisateurs d'internet sur la commune, il a été décidé de contacter Orange ainsi que Mme la présidente de la région Occitanie, Carole DELGA, pour faire avancer les choses, sachant qu'il est difficile aujourd'hui d'envisager par exemple le télétravail sur la commune dans ces conditions

Concernant les travaux sur la salle des fêtes les peintures et la toile de verre ont été choisies à l'issue de ce conseil.

En ce qui concerne le projet d'assainissement en cours, il a été souhaité de ne pas installer, dans la mesure du possible, une nouvelle fosse septique, mais de revoir l'intégralité de l'installation sanitaire (appartement, mairie, locaux de l'ancienne mairie) en mettant en place derrière la salle communale une station importante (au moins 10 équivalents habitants).

Les subventions prévues pour l'assainissement sont liées à la rénovation de la salle communale (5000€ pour 7000€ de travaux d'assainissement). Si les travaux ne sont pas faits, cette subvention sera perdue, donc il est prévu de repenser rapidement l'assainissement avant l'achèvement des travaux de rénovation.

Concernant l'embauche d'un agent d'entretien pour les locaux municipaux, la mairie a reçu la candidature de Mme Fanny DEDES, qui a été retenue pour ce poste sur une durée hebdomadaire de 2 heures, si possible en fin de semaine, avant l'ouverture au public de la mairie.

Il a aussi été évoqué l'affichage de tous les comptes rendus des conseils municipaux sur les panneaux extérieurs ainsi que l'envoi de ces comptes rendus par mail aux personnes qui disposent d'une boite mail.

Le conseil municipal attend les décisions du gouvernement en matière d'assouplissement des règles de déconfinement pour programmer l'apéritif citoyen, sans doute après le 28/06. Ce moment sera mis à profit pour lancer la création d'un comité des fêtes et pour collecter les adresses mail des participants à cette journée.

Fin de la séance 12 heures 30